Nations Unies A/60/509/Add.4

Assemblée générale

Distr. générale
25 novembre 2005
Français
Original : anglais

Soixantième session
Point 71 d) de l'ordre du jour

Questions relatives aux droits de l'homme : application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Rapport de la Troisième Commission*

Rapporteur : M.Pedro **Cardoso** (Brésil)

1. À sa 17e séance plénière, le 20 septembre 2005, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixantième session, au titre du point intitulé « Questions relatives aux droits de l'homme », la question subsidiaire intitulée « Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne » et de la renvoyer à la Troisième Commission.

2. La Commission a tenu un débat général sur la question en même temps que sur le point 71 a) à sa 22e séance. Ses débats sont consignés dans le compte rendu analytique correspondant (A/C.3/60/SR.22).

3. Elle n'a pris aucune décision au titre de cette question subsidiaire.

---

* Le rapport de la Commission au titre de ce point paraîtra en six parties sous la cote A/60/509 et Add.1, Add.2 (Part I) et (Part II) et Add.3 à 5.

05-61834 (F) 301105 301105